56e ANNÉE (6e SÉRIE) — No 13 — 30 MARS 1939

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La mort de Pie XI. — *Le Pape du Christ-Roi.* — II. La carrière du grand défunt. — L'absence de toute ambition. — Comment il fut élu pape. — III. Le programme de son pontificat : « *La paix du Christ, dans le règne du Christ !* » — IV. Une journée de Pie XI, journée qui dura dix-sept ans. — V. Promenade historique à travers les Encycliques pontificales. — L'impérialisme chrétien. — Le poste d'observation de la « vigie universelle ». — VI. L'esprit de réparation chez Pie XI. — Ses souffrances. — L'offre de sa vie pour la paix, au 29 septembre 1938. — VII. Une autre mort, bien différente : celle de Lénine. — Deux humanités, deux cités, deux amours.

I

Toutes les Revues sont pleines de la mémoire du grand Pie XI. Dresser la liste même sommaire des articles qui lui sont consacrés serait une entreprise impossible. Rarement une mort fut davantage déplorée, commentée, glorifiée. Nos lecteurs n'auront eu que l'embarras du choix dans ce flot de documents et de renseignements sur le splendide pontificat qui vient de finir. Et pourtant, nous ne pouvons pas omettre d'apporter notre humble pierre au monument de cette grandeur. C'est pour nous, pour notre *Ami*, destiné au clergé de langue française et lu par des milliers de prêtres, dans tous les pays du monde, un devoir filial. Certes, il ne manquerait rien à la gloire de l'illustre pontife, si nous gardions le silence ; mais il manquerait beaucoup à l'expression de notre piété, de notre deuil, de nos regrets, de notre gratitude impérissable. C'est Dieu sans doute qui donne à son Eglise de grands papes, et depuis un siècle surtout, il lui a plu de lui en accorder de très remarquables. Mais chacun d'eux a son caractère, son génie propre, sa beauté personnelle. Chacun d'eux a su donner à son règne un objet particulier, un signe qui le distingue des autres. C'est ce que Benoît XV laissait entendre en disant que Pie IX avait été le pape de l'Immaculée-Conception, Léon XIII le pape du Rosaire, Pie X le pape de l'Eucharistie, tandis que lui-même aimait à se dire le pape du Sacré-Cœur.

Comment donc pourrons-nous caractériser le pontificat de Pie XI ? C'est ce que se demande la revue *Grands-Lacs*, qui a consacré un numéro entier hors série au pape défunt [1].

Et elle répond : « Pie XI gardera certainement aux yeux de la postérité le titre auquel il tenait le plus : celui de *Pape des missions* [2]. »

A première vue, cela peut surprendre. On aurait pensé au titre de *Pape de l'Action catholique*, ou à celui de *Pape de l'anti-racisme*. Mais si l'on y réfléchit bien, on s'apercevra vite que le titre de Pape des missions l'emporte en vérité et en beauté sur les deux autres, qui du reste en sont inséparables. — C'est parce que Pie XI avait la hantise douloureuse de ce milliard d'êtres humains qui ne connaissent pas encore le Christ, c'est parce qu'il entendait la parole du Christ : « Allez, enseignez tous les peuples ! » c'est parce que l'impérialisme spirituel lui apparaissait comme la seule forme parfaite de l'impérialisme mondial, qui est l'une des obsessions de notre époque, qu'il avait horreur de tout ce qui divise les hommes en races supérieures et en races inférieures, de tout ce qui accorde tout aux uns pour n'accorder aux autres que le droit d'être mené, conduit, exploité, foulé, et qu'il ne pouvait par suite accepter les doctrines racistes. — Et c'est aussi parce que, dans l'immense travail de restauration en Jésus-Christ qui s'impose à notre temps, il voyait la nécessité d'employer toutes les forces vives de la chrétienté, qu'il entendait associer à l'apostolat sacerdotal l'apostolat laïque. — L'Action catholique et la condamnation du racisme étaient donc, dans sa pensée et dans ce que les hommes appelleraient sa « politique », la suite naturelle et nécessaire de sa volonté de conquête universelle, de la passion qu'il apportait à l'expansion du règne de Jésus-Christ et à la proclamation de son universelle domination

Et c'est tout cela que nous voudrions traduire en proposant, à notre tour, d'appeler Pie XI *le Pape du Christ-Roi*. Par cette appellation, en effet, nous comprenons à la fois la grande pensée missionnaire du Pontife en pays infidèles, son souci d'expansion du règne de Jésus-Christ, en profondeur, en pays chrétien, par l'action catholique opposée à la renaissance païenne qui est l'un des traits les plus douloureux d'aujourd'hui, et enfin son opposition au racisme en tant qu'il est une doctrine de domination temporelle d'une race sur une autre et la réapparition d'un *messianisme* que le Christ condamna, par sa parole et par son action, au temps de sa vie parmi nous.

[1] *Pie XI, pape des Missions*, 200 p., franco 15 f., Maison Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris 6e.
Y ajouter : « Les Ephémérides missionnaires de Pie XI, — Les principaux textes missionnaires de Pie XI, — La hiérarchie catholique sous Pie XI, » 1 vol. de 300 pages, 20 fr. (Namur, chèques postaux 1882. 27 ; ou Paris, 51, rue Friant, chèques-postaux 1900-01). — Il avait déjà paru, le 1er février, un no de *Grands Lacs* que rendait précieux une brève mais substantielle étude sur le grand *Lavigerie*, où la biographie de Mgr Baunard se trouve rectifiée en plusieurs points d'importance.

[2] C'est aussi le titre adopté par Georges Goyau, dans un bel article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars, intitulé : « Le pape des Missions : Pie XI ».

Que s'il nous faut des textes pour appuyer notre interprétation, il nous suffira d'ouvrir notre bréviaire au dernier dimanche d'Octobre, et d'y méditer les leçons du 2e Nocturne, tirées de l'Encyclique *Quas primas*, du 11 décembre 1925. Le grand pape y rappelle que Jésus-Christ n'est pas seulement le Roi de l'humanité par la puissance de son génie ou l'ampleur de sa science. mais surtout parce qu'il est *la Vérité* et que c'est à lui seul que « tous les hommes doivent venir la demander », de lui seul qu'ils doivent tous l'accepter. De même, il est *le Roi des volontés* comme des intelligences, non seulement par la hauteur de sa sainteté, mais parce qu'en lui est la norme de toute perfection, soit en tant que Dieu, soit en tant qu'homme. Enfin, il est aussi le *Roi des cœurs*, « à cause de son inconcevable charité qui surpasse toute compréhension humaine », selon le mot de S. Paul aux Ephésiens (III, 19).

C'est cette royauté universelle du Christ qui s'oppose invinciblement à la conception de l'Etat totalitaire, à celle de la suprématie d'une classe ou d'une race, à celle d'un rabaissement de l'idéal humain à la réalisation d'un Paradis fait de main d'homme. C'est parce que Pie XI était le pape du Christ-Roi qu'il regardait comme la première de ses préoccupations la conquête missionnaire, d'une part, et la lutte contre tout ce qui rétrécit l'horizon humain, d'autre part. C'est parce que tous les hommes ont été rachetés par le sang du Christ, qu'ils sont tous dignes d'amour, tous compris dans la fraternité chrétienne. C'est parce que la charité du Christ ne connaît point de limites ni d'acception de personnes, et parce qu'elle tend à regrouper tous les hommes dans une immense famille de frères, que Pie XI était de toute son âme de Pontife opposé au communisme, au racisme, au totalitarisme.

De ce point de vue, tout s'illumine dans sa « politique », dans son action apostolique, dans ses écrits, dans ses paroles, dans ses combats, dans toute sa vie.

Le dilemme qu'il a rendu évident est le suivant : *Ou bien les hommes reviendront au Christ, à l'Evangile, à la Vérité immuable de leur immortelle destinée, — ou bien ils seront la proie des tyrannies les plus brutales, des rivalités les plus sanglantes, des catastrophes les plus effroyables.*

II

Nous aboutirons à une conclusion semblable, par une voie toute différente, si nous considérons la carrière de Pie XI, en la comparant à celles des grands dominateurs de la politique mondiale d'aujourd'hui. C'est en effet l'un des traits les plus frappants de ce temps-ci que chaque pays s'incarne en quelque sorte dans un nom, un seul nom : Mussolini, Hitler, Staline, Franco, Chamberlain, Roosevelt, Salazar, Daladier. Dieu nous garde, certes, de placer tous ces noms, dans notre estime, au même degré ! Il en est que nous admirons et applaudissons, il en est qui nous laissent hésitants et partagés, il en est que nous rangeons auprès des plus sinistres de l'histoire des hommes. Mais il semble qu'ils aient tous en commun des carrières extraordinaires, d'une part, le déploiement de hautes énergies, d'autre part. Tous aussi, ils ont eu plus ou moins à « jouer des coudes », parfois du poing ou même de la matraque et du revolver, pour arriver à la haute direction de leurs peuples.

Rien de semblable dans la carrière d'Achille Ratti. Non seulement rien ne laissait prévoir, dans les débuts de sa carrière ecclésiastique, sa future élévation, mais cette élévation elle-même ne fut due à aucune manœuvre, à aucune compétition de partis, à aucune cabale ni intrigue, mais uniquement à la Providence et à l'inspiration de l'Esprit-Saint.

Rappelons rapidement les origines du grand pape. Il naît à Desio, près de Milan, le 31 mai 1857, d'une famille profondément chrétienne, également éloignée de la richesse et de la misère. Il sort donc des classes dites *moyennes*, c'est-à-dire de celles pour qui, en général, la loi de la vie est le travail. Il fait de solides études, à l'école primaire, dirigée par un prêtre, puis au Petit Séminaire de St-Pierre-Martyr, à celui de Monza, enfin au collège de St-Charles de Milan. Il passe ses vacances chez un oncle curé, qui exerce sur son âme une profonde influence, don Damien Ratti. A 17 ans, il est tertiaire franciscain. Peu après son entrée au Grand Séminaire de Milan, ses succès le font désigner pour aller au Collège Lombard, qui reçoit à Rome les meilleurs élèves de Lombardie et de l'Italie du nord, pour suivre les cours de la Grégorienne. C'est à Rome qu'il est ordonné prêtre, le 20 décembre 1879, et il pourra, grâce aux accords du Latran du 11 février 1929, aller célébrer ses noces d'or à la basilique du Latran, où il avait reçu l'ordination sacerdotale.

En 1882, il revient à Milan avec trois doctorats : philosophie, théologie, droit canonique. On le nomme professeur au Grand Séminaire. Il est en même temps aumônier du Cénacle, catéchiste volontaire des petits ramoneurs descendus du Tyrol. Mais ses prédilections le portent vers l'étude. A la mort de don Villa, docteur de la Bibliothèque ambrosienne, il demande et obtient sa succession (1888). Il semble que par là il se ferme la voie des honneurs. Il sera l'homme des manuscrits, des archives, des livres de tout âge, l'homme de l'érudition méticuleuse. Il est en rapport avec les grands chercheurs des pays étrangers, et notamment de France. « Notre Département des Manuscrits à la Bibliothèque nationale, écrit Georges Goyau, dans *Grands-Lacs* — dont nous tirons la plus grande partie de ces détails, — conserve de Mgr Ratti trois lettres écrites à Léopold Delisle, hommage à la « bonté généreuse », à l' « étonnante force et fécondité de travail de l'illustre savant français. »

Et pourtant, avec l'amour des livres, don Ratti nourrit l'amour de l'air pur des montagnes. Ce sont des choses qui s'accordent bien ensemble. Les hauts sommets de la pensée et de la culture trouvent d'expressifs symboles dans les hauts sommets du relief terrestre. L'air confiné des bibliothèques donne une sorte de fringale pour la brise vivifiante des altitudes. De part et d'autre, on est loin des foules, loin du vulgaire, du banal, du convenu. Mgr Ratti fut un grand alpiniste. « Il apportait, dit encore Georges Goyau, dans son escalade des rayons de l'Ambrosienne, la même intrépidité d'allure, le même goût de la découverte inédite, le même souci de rectifier les erreurs, lourdes ou légères, qui, comme une maligne ivraie, s'éternisent dans le champ de la science. »

Mais ce qui caractérise l'érudition de don Ratti,

c'est qu'elle ne lui cache pas les étoiles, c'est qu'il reste le théologien aux vastes horizons et qu'il aperçoit, à travers les faits de l'histoire, la marche sinueuse des desseins paternels de la Providence. En un mot, il sait donner le coup d'aile, il sait dominer la poussière des faits, il sait « penser » !

« Ce qui faisait... l'attrait des opuscules érudits de Mgr Ratti, dit toujours Georges Goyau, c'est que volontiers ils débutaient ou s'achevaient par un ample coup d'œil sur la philosophie de l'histoire : on le croyait encore courbé sur les pages d'un manuscrit et déjà son élan d'alpiniste l'exaltait sur les cimes. Au début d'une très minutieuse étude sur la piété eucharistique dans le Milan d'autrefois, surgissait cette imposante définition : « L'histoire, c'est le tissu vivant des faits, tissu dans lequel les pensées et les actions des hommes et de Dieu s'unissent, s'enchevêtrent, semblent parfois se confondre, se traverser, s'empêcher tour à tour, toujours avec cet effet final de composer cet admirable plan providentiel, où domine en toute souveraineté et se manifeste en toute évidence l'amour de Dieu pour les hommes. »

N'est-ce point là toute la conception chrétienne de l'histoire ?

Et justement cette divine Providence qu'il sait voir partout a les yeux sur lui. C'est elle qui inspire au pape Pie X la pensée d'enlever don Ratti à l'Ambrosienne pour en faire un vice-préfet de la Vaticane (1912) [3]. Il en deviendra le préfet en 1914. Selon toutes les prévisions humaines, il avait alors « dans l'armée de l'humanisme son bâton de maréchal ». Mais la grande guerre est venue bouleverser l'Europe, bousculer tous les cadres et toutes les traditions. Benoît XV, vers la fin de la guerre, le 25 avril 1918, éprouve le besoin de l'envoyer, en qualité de visiteur apostolique, en Pologne ressuscitée. Il en devient, le 6 juin 1919, le premier nonce. Le 3 juillet suivant, il est créé archevêque de Lépante et sacré à Varsovie le 28 octobre. Sa dernière activité comme nonce fut celle de Haut-Commissaire ecclésiastique dans le plébiscite de Haute-Silésie. Le voici archevêque de Milan, son diocèse natal, puis cardinal, le 13 juin 1921. Il vient à Lourdes, aux derniers jours du mois d'août, et il est intronisé enfin, le 8 septembre. En tout cela, il n'a rien demandé. Ou plutôt il n'a demandé qu'une chose ce qui semblait devoir l'ensevelir à jamais : le poste de bibliothécaire. Il aura le droit, étant pape, de considérer comme un signe d'indignité toute ambition ecclésiastique directe ou indirecte et d'avoir horreur des « candidatures patronnées » ou, comme dit notre langage vulgaire, du « piston ».

A-t-il tout au moins désiré d'être pape ?

Grands-Lacs a eu la bonne pensée de publier à ce sujet le récit de son élection par le cardinal Mercier. On pourra toujours dédier ce récit du grand héros belge à tous ceux qui veulent à tout prix retrouver, dans un Conclave, le spectacle des ambitions, des luttes, des intrigues, des roueries et des compétitions du forum.

« La claustration du conclave, écrit le cardinal, n'est pas un vain mot : les cardinaux y vivent isolés du monde, à l'abri du bruit, des agitations, des compétitions fantaisistes dont nous recueillîmes plus tard quelques échos à notre sortie de cellules ; les rares correspondances, manuscrites ou imprimées, qui franchissent l'enceinte, passent par la censure avant de toucher leurs destinataires. »

[3] Le préfet était le Père, plus tard Cardinal, Ehrle.

Avant d'aller plus loin, n'oublions pas de méditer un instant sur cette sagesse de l'Eglise dans l'organisation d'un Conclave. Une période électorale, dans les démocraties les plus anciennes et les plus chargées d'expériences, est une période de folie, tout au moins de fièvre, où tout le monde sort de son calme, de gré ou de force, ou les électeurs sont tiraillés, sollicités, dupés, entortillés par une infinité d'affiches, de pamphlets, d'appels, d'excitations de toute nature et dans la publication desquels la loyauté, la justice, la droiture, la sincérité n'ont eu à peu près aucune part. Même une élection au suffrage restreint, telle que celle d'un sénateur, ou mieux encore d'un Président de la République, est loin d'être entourée de silence, de recueillement, de recours à la réflexion et à la prière !

Cette seule différence entre une élection pontificale et toute autre élection humaine devrait sauter aux yeux des plus prévenus, les forcer à convenir d'une éclatante supériorité.

« Le régime de vie, poursuit le cardinal, est monacal, recueillement, silence, prière, douce atmosphère de retraite. Les repas sont d'une frugalité édifiante. Ils se prennent en commun. Pas de protocole de préséance. A l'exception du Doyen du Sacré-Collège, qui préside la table et la bénit, les cardinaux prennent place au hasard des circonstances, ont pour voisins ceux qu'assigne la première rencontre. Là, comme dans les relations qui s'échangent au sortir du repas, dans les *Loggie* de Raphaël, les conversations sont cordiales, les abords faciles, spontanés, tous sont amis, tous sont frères. »

Mais le Conclave n'est pas un Cénacle de retraitants, il est avant tout un lieu de vote. Comment s'exécute la grande fonction des électeurs ?

Le lieu de vote est la chapelle Sixtine. Au centre, une table a été dressée ; des tables plus petites sont préparées pour les cardinaux présents. Sur la première se fera le dépouillement ; sur les autres, chaque électeur rédige son bulletin de vote. On tire au sort trois « scrutateurs », chargés de supputer les votes, puis trois *recognitores* ou « contrôleurs » qui vérifieront le travail des scrutateurs.

« Rien de plus grave, continue le cardinal, rien de plus religieux qu'un scrutin d'élection d'un Pape. Ne pensez, je vous prie, ni aux ardeurs fébriles des élections politiques, ni aux querelles de partis, ni même aux débats souvent houleux de nos assemblées parlementaires. Ici, pas de discours, pas de programmes, pas de listes de candidats, sauf celle où tous les électeurs sont au même titre éligibles ; pas de menaces d'interpellations, ni de discussion contradictoire. Tout se passe dans le plus grand calme où chacun n'a qu'un témoin : Dieu et sa conscience. Sans doute, nous avions tous le souci de nous éclairer et nous échangions, en dehors des séances d'élection, nos informations, nos avis, nos craintes,, nos espérances ; mais la conclusion finale, chacun la tenait pour soi, la notait dans son bulletin secret de vote que nul autre que le votant ne connaît ni ne connaîtra jamais. »

Ce bulletin, portant le nom inscrit par chaque électeur, est fermé et scellé par lui. Les électeurs vont à l'autel, surmonté du grand Christ qui préside à toutes les opérations, ils s'avancent, sous les yeux des scrutateurs, en file, par rang d'ancienneté. Au pied de l'autel, chacun d'eux fait la génuflexion, une courte prière à genoux, puis lit, à voix haute, la formule suivante de serment : « Je prends à témoin le Christ Notre-Seigneur, qui sera mon juge, que je choisis celui que, devant Dieu, je

juge devoir être choisi. *Testor Christum Dominum, qui me judicaturus est, me eligere, quem secundum Deum judico eligi debere* ». Ensuite, l'électeur pose son bulletin sur une patène et le fait glisser dans un calice posé sur l'autel. Il salue la croix et se retire. Quand tous ont voté, les scrutateurs procèdent au dépouillement. Puis l'un d'eux proclame le résultat. On sait qu'il faut les deux tiers des voix pour être élu.

L'élection de Pie XI eut lieu le 6 février 1922, un lundi, vers onze heures. C'était le quatorzième scrutin.

« Quel moment, poursuit le cardinal Mercier, que celui de l'élection ! je ne sais s'il en fut un plus impressionnant. Seul, à son banc, debout, le cardinal Ratti, la tête baissée, se recueille. Les autres cardinaux ont quitté leur siège et sont venus former trois ou quatre cercles concentriques autour de leur élu. Le cardinal-doyen élève la voix et prononce au nom du Sacré-Collège la formule dont nous attendons la conclusion dernière de nos travaux : « Acceptes-tu l'élection qui te désigne canoniquement pour le Pontificat suprême ? »

Un silence d'humilité, de frayeur, sans doute, de foi aussi et de confiance, nous l'espérons, nous tient tous en suspens, haletants, pendant deux longues, bien longues minutes.

— « Il ne faut pas que l'on puisse dire que j'ai refusé d'acquiescer sans réserve à la Volonté divine ; il ne faut pas que l'on puisse dire que je me suis dérobé à un fardeau qui devait peser sur mes épaules ; il ne faut pas que l'on puisse dire que je n'ai pas apprécié à leur valeur les votes de mes collègues. Aussi, malgré mon indignité, dont j'ai le sentiment profond, *j'accepte !* »

Tout cela est dit, naturellement, dans la langue de l'Eglise, le latin. *Accepto !* C'est à ce moment précis que l'élection est parfaite, que l'Esprit-Saint, selon la promesse du Christ, vient reposer sur la tête du nouveau successeur de Pierre et lui conférer les dons nécessaires à la direction de l'Eglise universelle.

Il reste cependant encore une rubrique importante à accomplir. Le Doyen reprend donc : « Quel nom veux-tu prendre ? *Quomodo vis vocari ?* » La réponse du cardinal Ratti fut prononcée d'une voix si émue, si faible, que le cardinal Mercier ne put en saisir tous les termes ; mais cette réponse était en substance la suivante :

« Sous le pontificat de Pie IX, j'ai été incorporé dans l'Eglise catholique (par le baptême) et j'ai fait mes premiers pas dans la carrière ecclésiastique. Pie X m'appela à Rome (en 1912). *Pie est un nom de paix.* Aussi, désireux de vouer mes efforts à l'œuvre de pacification mondiale à laquelle s'était consacré mon prédécesseur Benoît XV, je choisis le nom de Pie. »

On notera ici avec combien de raison, du haut de la tribune française, M. Herriot, Président de la Chambre, a fait acclamer par l'unanimité des députés la grande mémoire de Pie XI en tant que « *Pape de la paix* ». Son successeur ne pourra certes pas renier cette part de l'auguste heritage. La papauté restera l'un des remparts de la paix, toujours si menacée en un monde livré à la violence et à l'orgueil de la force !

Après avoir choisi son nom de pape, l'élu acheva son discours, après une courte pause :

« Je veux encore, dit-il, ajouter un mot : Je proteste devant les membres du Sacré-Collège, que j'ai à cœur de sauvegarder et de défendre tous les droits de l'Eglise et toutes les prérogatives du Saint-Siège ; mais, cela dit, je veux que ma première bénédiction aille, comme gage de la paix à laquelle l'humanité aspire, non seulement à Rome et à l'Italie, *mais à toute l'Eglise et au monde entier. Je la donnerai du balcon extérieur de Saint-Pierre.* »

Et il le fit comme il l'avait dit.

III

On vient de le voir : dès le premier instant de son pontificat, Pie XI ne connaissait plus de frontières : il était l'homme de Dieu, le Vicaire de Jésus-Christ, il avait devant les yeux la vision du monde entier, il se sentait la charge de l'humanité entière. En cela, certes, il n'innovait rien. Lui, qui, comme érudit, avait durant tant d'années étudié l'histoire des papes, qui avait même rêvé de constituer une vaste équipe scientifique d'historiens de la papauté et de l'Eglise, il s'élevait sans effort à cette ampleur de pensée. C'est cela que nous avons appelé « l'impérialisme chrétien », et cela remonte à Jésus-Christ en personne, quand il envoya ses apôtres à la conquête spirituelle de tout l'univers.

Toutefois, les desseins de Dieu sur les hommes doivent passer par les conditions humaines. Les apôtres eurent en vue l'universalité du monde tel qu'ils le connaissaient. C'est ce que le pape Pie XI remarquait avec justesse, dans son homélie de la Pentecôte, 4 juin 1922 : « Le monde classique s'ouvrait devant eux, disait-il des apôtres, à leurs successeurs immédiats et à ceux qui marcheraient sur leurs traces, dans la suite... Après le monde antique, le monde du Moyen Age ; après celui-ci, le monde moderne jusqu'à nos jours. »

Cela veut dire qu'à mesure que les découvertes des explorateurs (dont plusieurs, du reste, et des plus méritants, furent des missionnaires) élargissent le cercle de notre connaissance du monde et nous révèlent de nouvelles peuplades, à mesure aussi le souci de nouvelles âmes à conquérir vient peser sur le successeur de Pierre. C'est pourquoi l'impérialisme chrétien revêt de nos jours, alors que la totalité de la planète nous est maintenant connue ou à peu de chose près, un caractère plus puissant, plus précis, plus réalisateur. Au Vatican, s'il y a ce que l'on peut appeler une « politique intérieure », qui se résume en un mot : *la paix entre les chrétiens,* il y a aussi une « politique extérieure », qui consiste dans l'accomplissement de la volonté conquérante et rédemptrice de Jésus-Christ. Dans cette même homélie du 4 juin 1922, célébrant le troisième Centenaire de l'Institution de la *Propagande,* Pie XI s'écriait :

« Beaucoup a été fait, beaucoup a été obtenu, bien des âmes se sont sauvées, une grande gloire a été rendue à Dieu ! Mais que nombreuses sont encore les âmes pour lesquelles le sang rédempteur a été répandu en vain ! Il y a des masses immenses de peuples, tel que le continent noir, telles que les vastes régions de l'Inde et de la Chine, qui attendent encore la parole du salut !... C'est un spectacle angoissant. C'est cette angoisse qui oppressait le cœur de notre vénéré prédécesseur et père dans le Christ... C'est aussi au nom de ce père vénéré, le nôtre et le vôtre, que... de cette place de *vigie apostolique*, nous lançons le cri de ralliement à tout le monde catholique. Le splendide spectacle de l'apostolat chrétien nous fait sentir plus vivement que jamais que nous sommes, quoique indigne, le Représentant de Jésus-Christ qui a donné son sang

pour les âmes. Aujourd'hui plus que jamais, nous sentons profondément *palpiter en nous les fibres de la paternité universelle* à laquelle Dieu nous a appelé. Que Dieu nous accorde de consacrer ce qui nous reste d'activité et de vie pour le salut de tant d'âmes qui l'attendent encore !.. Qu'il y ait encore une seule âme qui se perde par suite de notre lenteur et de notre manque de générosité, qu'il y ait un seul missionnaire qui doive s'arrêter parce qu'il lui manque des ressources que nous pourrions lui avoir refusées, c'est là une grande responsabilité à laquelle nous avons peut-être trop rarement pensé dans le cours de notre vie. Tous, tant que nous sommes, dans une plus ou moins large mesure, nous avons joui, chaque jour, des bienfaits de la religion... Combien de fois, dans les moments de repos, avons-nous pensé, en une méditation, pénétrée de gratitude, à ces bienfaits reçus de la main de Dieu ?... Pour la foi que nous avons reçue, contribuons à donner la foi aux autres âmes... Voilà ce que vous demande aujourd'hui, à vous, à tous ses enfants, le Vicaire de Jésus-Christ... »

Comme on sent la sincérité de tels accents ! comme on voit que là était la préoccupation dominante de ce grand Pontife ! Et comme l'on comprend cette phrase qui restera célèbre, de son Encyclique *Rerum Ecclesiæ*, du 28 février 1926 : « En pensant qu'il y a encore sur la terre un milliard de païens, il est impossible à notre esprit de trouver le repos et il nous semble que cet ordre de Dieu au prophète s'adresse également à nous : « *Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam !* Elève la voix, sans te lasser, qu'elle devienne éclatante comme le son de la trompette ! »

Notre intention ne saurait être d'esquisser ici, même de façon très sommaire, l'histoire du pontificat qui vient de s'achever et dont nous venons de dégager les idées maîtresses. Nous renverrons, pour ce qui est des missions, à la collection signalée en tête de cette Causerie : les *Grands-Lacs, Principaux textes missionnaires ; Pie XI, pape des missions*. Mais nous ne quitterons pas cette revue sans lui emprunter encore le récit qu'elle donne d'*Une journée avec Pie XI*. L'article est signé Roger Saussus, de la Société des gens de lettres de France. Il nous fournira l'occasion d'ébaucher le tableau d'une grande activité pontificale.

IV

Le pape se levait autour de 5 h. 1/4 [4]. Au début de son pontificat, il lui arrivait parfois de consacrer toute la nuit au travail. Mais son médecin, alarmé, le supplia d'y renoncer. Malgré cela, ses nuits furent souvent raccourcies des deux bouts. Dès son lever, il aérait sa chambre, faisait sa toilette, se rasait lui-même, bien qu'il eût un barbier attitré. Venaient alors la récitation du saint office, la méditation quotidienne. A 7 h. il se rendait à sa chapelle privée. Cette chapelle avait été dressée dans la chambre mortuaire de Benoît XV. A la messe du pape n'assistaient en principe que les secrétaires particuliers. Quand des pèlerins y étaient admis, la messe était célébrée dans des chapelles plus vastes du second étage, alors que les appartements du pape étaient au troisième. Dès 9 h. au plus tard, et parfois dès 8 h., le Saint-Père gagnait son bureau de travail au deuxième étage. Là déjà l'attendait, accumulé, son courrier quotidien. Trois secrétaires sténographes avaient pris place en silence. Le Pape dépouillait son courrier et donnait ses ordres.

Venaient ensuite les audiences. C'était pour lui un devoir de grande importance. Il avait coutume de dire : « Les audiences, *ce sont mes fenêtres ouvertes sur le monde.* » Il y avait les audiences privées, les plus intéressantes en général pour lui [5]. Il y avait aussi les audiences publiques, dont il se servit si souvent pour lancer des mots d'ordre nécessaires à l'Eglise.

« Quelques-unes, pourrait-on dire, — parmi les premières, — faisaient à ses yeux office de délassement. C'étaient les minutes trop brèves où il retrouvait d'anciennes connaissances et où l'on pouvait évoquer des souvenirs communs ; c'étaient les entretiens avec des savants, des spécialistes, des littérateurs,... ou des journalistes. Et alors, la verve malicieuse et spirituelle, autant qu'érudite, de Pie XI pouvait s'abandonner, pour quelques minutes, au fil de la conversation. Joie délicate pour ce fin causeur, mais joie qui fut sans cesse sacrifiée. »

Mais revenons à l'ordre journalier des audiences. Le premier introduit est le Cardinal Secrétaire d'Etat. Il vient presque chaque matin et plus d'une fois il lui arrive de renouveler sa visite au cours de la journée. Il est chargé d'établir un choix, un ordre de préséance parmi les questions à soumettre au Souverain Pontife. Il a, pour cela, reçu de nombreuses visites, compulsé des dossiers. Mais il ne décide rien par lui-même. Ce n'est pas dans le gouvernement de l'Eglise qu'on peut appliquer le principe célèbre des régimes constitutionnels : le Roi règne, mais ne gouverne pas. C'est que, par définition, le Souverain Pontife seul a *grâce d'état* pour diriger l'Eglise ; lui seul a reçu les promesses d'assistance divine du Christ, jusqu'à la consommation des siècles. Le Secrétaire d'Etat n'est que le premier des auxiliaires. On imaginera sans peine la prodigieuse variété des questions que peut soumettre au pape celui qui est son premier ministre. Mais Pie XI ne permettait pas le moindre encombrement. Il était l'homme de la décision prompte et nette, l'homme de l'expédition ordonnée et ra-

[4] Dans les dernières années, vers 6 h. 30, sur l'ordre du médecin. La messe était alors à 7 h. 30.

[5] En voici un exemple typique rapporté par M. Ageorges :

« ...L'entretien s'anime, prend de la hauteur : c'est sa nuance délicate, même si le Souverain Pontife emploie, à dessein, l'expression énergique, qui fait l'intérêt puissant de toute audience privée. Pie XI ne dit jamais rien d'indifférent. Tous ses mots portent. Mais si substantiel et si précis que soit l'exposé, le Pape ne recule pas devant l'anecdote bien choisie. Je me souviens avec confusion qu'à une des audiences que Sa Sainteté daigna m'accorder, je commis une lourde bévue ! A propos des accords du Latran, je parlai malencontreusement de « l'acte diplomatique que venait d'accomplir le gouvernement de Sa Sainteté ». Le pape, avec énergie, me dit : « Nous vous arrêtons tout de suite ; il ne s'agit pas d'un acte diplomatique, mais d'un acte de notre Magistère sacerdotal !... »

« Un peu interloqué, j'attendis, mais le Saint-Père, avec bonté, reprit sur un ton très adouci : « Je vais vous conter une histoire que j'emprunte à vos propres annales historiques. Un jour qu'un roi de France avait donné comme sujet de développement à son bouffon : *Le Roi !* le bouffon répondit : « Sire, le Roi n'est pas un sujet !... » Eh bien ! nous vous disons, nous : l'Action catholique n'est pas le sujet de la diplomatie !... »

Il voulait dire évidemment que les accords du Latran avaient eu, à ses yeux, pour but principal de libérer le monde catholique italien, de mettre fin au *Non expedit*, qui était une sorte d'émigration à l'intérieur, et de permettre la création de l'*Action catholique*, l'une des plus grandes pensées du règne, avec celle des *clergés indigènes*.

pide des affaires. Tout était instruit immédiatement, pesé avec soin, renvoyé au besoin aux Congrégations compétentes. Tout ce qui pouvait être réglé sans retard se trouvait résolu de façon à ne plus y revenir.

Voulons-nous avoir quelque idée de l'importance des problèmes à résoudre ?

Il suffira de nous rappeler que le pape, de 1922 à 1938, a signé *dix-huit concordats* ou *arrangements* avec les diverses puissances [6] ; qu'il est intervenu, par des Encycliques ou des Lettres pontificales, dans tous les conflits actuels, Action française, communisme, racisme, étatisme, persécutions antichrétiennes en Russie, au Mexique, en Allemagne, en Espagne rouge ; qu'il a mis fin, par le traité de Latran, à la situation de la papauté vis-à-vis de l'Etat italien ; qu'il a réorganisé la Propagation de la Foi, a fixé à Rome le centre des Œuvres destinées à lui fournir un budget permanent, que le nombre des missions a passé sous ce pontificat de 330 à 512, qu'il y a eu au Vatican une Exposition missionnaire d'un éclat incomparable. Et combien d'autres affaires de moindre importance ont rempli ce règne fécond !

Pour traiter les problèmes, le pape n'a pas seulement le concours du Cardinal Secrétaire d'Etat. Il existe de véritables « ministères » dans l'administration du Saint-Siège : ce sont les *dicastères* pontificaux ou *Congrégations* romaines. Voici l'énumération qu'en donne l'*Illustration*, dans le très beau n° qu'elle a consacré, le 18 février, à la mémoire de Pie XI :

« Ces administrations sont au nombre de onze : le Saint-Office, chargé de la protection et de la surveillance de la doctrine, avec les pouvoirs sur l'Index ; — la Consistoriale, aujourd'hui très diminuée, mais qui prépare les consistoires et émet des avis consultatifs pour le choix des évêques ; — la Congrégation des Sacrements, créée en 1908, réglant les questions concernant la discipline des sacrements, notamment les dispenses et les annulations de mariage [7] ; — la Congr. du Concile, aujourd'hui de second ordre, qui gouverne le clergé séculier inférieur aux évêques et les fidèles en dehors de ce qui touche aux sacrements ; — la Congr. des Religieux, affectée au gouvernement des Ordres religieux ; — la Propagande, ministère de l'expansion catholique essentiellement missionnaire, à laquelle furent retirés, en 1908, un certain nombre de pays... ; mais qui exerce encore son autorité sur 90 archevêchés et évêchés et 220 vicariats apostoliques ; — la Congr. des Rites, qui s'occupe des questions liturgiques et des canonisations ; — la Congr. des Séminaires et Universités ; — la Congr. pour l'Eglise orientale, créée en 1917, et qui s'adresse à 7.400.000 Orientaux ; — enfin la Congr. pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires, qui joue surtout un rôle diplomatique, — et la Congr. Cérémoniale qui règle le protocole de la Cour romaine. »

A ces Congrégations, il convient d'ajouter les offices et tribunaux : Chancellerie, Daterie, Chambre apostolique, Secrétairerie des Brefs, Secrétairerie d'Etat, Sacrée Pénitencerie, Rote, Signature apostolique. On voit que tout cela forme un ensemble énorme. Or, le pape a des jours d'audience privée pour chaque Préfet de Congrégation. Il est appelé à trancher personnellement certains cas de conscience réservés, que lui transmet la Pénitencerie. Il reçoit régulièrement les chefs des divers services de la Cité vaticane, dont il est le Souverain. N'oublions pas d'autre part les audiences régulièrement consacrées aux évêques de tout l'univers, aux chefs de missions lointaines, aux ambassadeurs, aux nonces et inter-nonces, aux supérieurs d'Ordres religieux. Pour les seuls évêques, notons, dans le fascicule publié par *Grands-Lacs* sur la Hiérarchie catholique, que le nombre des circonscriptions catholiques, c'est-à-dire des archevêchés, évêchés, abbayes *nullius*, missions *nullius*, s'élève à 706 pour l'Europe, 456 pour l'Amérique, 321 pour l'Asie, 170 pour l'Afrique, 80 pour l'Océanie, ce qui fait un total de 1733, et que tous les chefs de circonscriptions sont tenus de faire la visite *ad limina*, avec au moins deux audiences, à des intervalles réguliers.

Et voilà pour les audiences privées.

Mais il y a en outre les audiences publiques, moins fréquentes assurément, mais qui, à certains moments, surtout dans les périodes de pèlerinages à Rome, pour les fêtes pascales ou à l'occasion des béatifications et canonisations, sont quotidiennes. On sait d'autre part que Pie XI eut l'ingénieuse et belle pensée de recevoir régulièrement tous les *jeunes mariés* et de leur offrir un souvenir [8]. A chaque groupe ainsi admis en sa présence, le Pape avait coutume d'adresser une brève allocution. Parfois, son discours s'allongeait jusqu'à une demi-heure ou même une heure !

Donnons ici le récit d'une de ces audiences d'après M. Cadilhac, dans le n° de l'*Illustration* cité plus haut :

« Je n'oublierai jamais cette audience publique de la fin d'août 1927, où je le vis, face à face, pour la première fois. Une longue attente dans la salle Clémentine, puis le défilé rituel à travers dix autres salons, de celui des *Sediari* et des Suisses à la salle St-Jean, nous avaient amenés vers 1 heure au seuil de la salle du *Tronetto*. Longue, pourpre et or ; avec son trône écussonné tout au bout, elle s'était emplie peu à peu d'une foule cosmopolite. Soudain un commandement retentit et des gardes nobles parurent, tandis qu'une voix annonçait : *Il Santo Padre !* Et le Saint-Père surgit, silhouette blanche cimée d'une calotte blanche. Il gravit prestement les marches du trône et, quand les acclamations se furent apaisées, se mit à parler, assis, les mains appuyées sur les bras du fauteuil. La diction, très nette, assez lente, comme s'il cherchait d'abord ses mots, devint plus rapide, s'échauffant un peu, mais sans gestes, sans éclats de voix ni effets oratoires. Puis il se leva et se mit à faire le tour de la salle. Sa marche, décidée, énergique, un peu appuyée, trahissait comme une hâte ou un besoin d'agir ; les yeux dardés sous les sourcils un peu contractés, fixaient impérieusement un chacun et je demeurais un peu étourdi ; j'attendais un père et c'était un chef que je trouvais. Ce geste, cet éclair du regard, cette tension volontaire, je les avais déjà vus chez d'autres qui étaient aussi des chefs : un Foch, un Clemenceau ! Au vrai, Pie XI l'a été royalement. Il fut de ceux qui n'ont jamais eu de premier ministre, de ceux qu'on peut définir comme Bona-

[6] Voir la liste dans *Grands-Lacs*, n° cité, p. 16 : Serbie, Lettonie, Bavière, Pologne, France, Lithuanie, Tchécoslovaquie, Portugal, Italie (accords du Latran), Portugal (pour Méliapour), Roumanie, Prusse, Bade, Autriche, Allemagne, Yougoslavie.

[7] Notons qu'il faut distinguer les *annulations* de mariage qui ne sont permises en principe que pour des motifs très graves, dans le cas de *matrimonium ratum et non consummatum* ou par application du *privilège paulinien*, — et les *déclarations de nullité*, qui n'annulent pas le mariage, mais décident qu'il n'a jamais existé pour vice essentiel de forme. Ces dernières ressortissent aux Officialités diocésaines et à la S. Rote Romaine.

[8] On a évalué à 200.000 couples les jeunes mariés reçus par Pie XI.

parte : « Un maître qui sait tout faire, qui peut tout faire et qui veut tout faire ! »

Cette description rappellera de grands souvenirs à tous ceux qui ont eu le bonheur de participer à l'une des audiences publiques de Pie XI.

Après une matinée aussi chargée, on ne sera pas surpris que le déjeuner du Saint-Père se trouvât souvent retardé jusqu'à 2 et même 3 heures de l'après-midi. Il avait inauguré la coutume non protocolaire de recevoir à sa table les membres de sa famille, pour Noël et le 1er janvier. A part cette exception, il prenait ses repas seul, tandis que ses secrétaires l'entretenaient des nouvelles du jour et lui lisaient les principaux articles de la presse.

Mais ici l'article de *Grands-Lacs* nous donne un détail de la vie intime du grand Pontife qu'il n'est pas sans intérêt de relever, car chez cet homme de volonté magnifique, à la fois homme d'étude et homme d'action, il fait apercevoir cette chose ravissante qui se nomme le cœur :

« Pie XI avait introduit dans le personnel du Vatican l'ancienne servante de sa mère, donna Linda, qui pendant plus de quarante ans avait été au service de la famille Ratti. C'est elle qui avait recueilli le dernier soupir de Mme Ratti, alors que son fils était nonce à Varsovie (octobre 1918). Nommé au siège épiscopal de Milan, le cardinal Ratti avait fait appeler donna Linda, pour lui confier le soin de sa maison. Quand Pie XI fut élu, cette fidèle auxiliaire pensait n'avoir plus qu'à se retirer dans un asile religieux. Mais elle reçut un télégramme qui la mandait au Vatican. On lui fit savoir que le Saint-Père avait exprimé le désir de la conserver à son service. Cette intention du pape ne manqua pas de provoquer une grande surprise dans les milieux romains. On se hasarda à intervenir pour faire échouer le projet du nouvel élu.

— « Sainteté, les coutumes du Vatican ne comportent pas un tel changement aux habitudes.

— Eh bien ! dans ce cas, nous commencerons une nouvelle coutume.

— Mais aucun de vos prédécesseurs, Sainteté, ne l'a jamais fait.

— Maintenant c'est nous le pape, et ce que nous avons fait, nos successeurs pourront le faire. »

Et pour couper court à cette discussion, le pape conclut avec un sourire paisible : « Quand on est vieux et qu'on doit mener une vie pleine de sacrifices, de responsabilités et de travail, comme celle que nous menons, il est nécessaire d'avoir le réconfort de ses habitudes et de sa manière de vivre simple d'autrefois. Cette brave servante a été dans notre maison pendant quarante ans ; maintenant, plus que jadis, nous avons besoin de la retenir à notre service... »

Là-dessus, Mgr Confalonieri (qui avait été le conclaviste du cardinal Ratti) reçut l'ordre d'installer sur-le-champ donna Linda au palais. Pendant plusieurs années encore, la vieille servante remplit ses fonctions, effacée comme toujours, s'occupant de la lingerie et veillant à la nourriture du Saint-Père.

Cette nourriture était tout à fait frugale : le plus ordinairement un rizotto à la milanaise ou une polenta, suivie d'un plat de viandes avec légumes, de quelques fruits et d'une tasse de café. Comme boisson, un seul verre de vin.

Dans cette vie si affairée, le chapitre des distractions était restreint. Plus d'excursions au grand air, plus d'ascensions de montagnes, comme au temps de la jeunesse. Le pape en parlait à l'occasion avec regret. Henry Bordeaux le dit, en conclusion du bel article qu'il a consacré dans l'*Illustration* du 18 février à l'admirable Pontife :

« Il fut et demeurera le pape des altitudes. Jeune prêtre à Milan, il avait fait l'ascension des plus hautes cimes des Alpes, le mont Blanc, le Cervin, le mont Rose, et ce dernier par un chemin inconnu encore dont il me parlait avec une sorte de piété pour la montagne. Sur ces sommets, l'esprit s'élève au-dessus de la terre. Les rappels de la terre peuvent être pénibles. Mais l'esprit, du moins, reste pur. L'esprit de Pie XI garda cette pureté de la neige, malgré toutes les atteintes humaines. »

Mais maintenant qu'il était enfermé au Vatican, ses récréations, fort rares du reste, ne consistaient plus qu'en visites rapides à la Bibliothèque vaticane, son domaine d'autrefois, ou en alertes promenades dans les Jardins pontificaux. Vers la fin de son règne, il eut aussi la joie, sur l'ordre des médecins, de faire quelques séjours à Castel-Gandolfo. Là, sous sa direction, depuis les accords du Latran, de grandes réparations avaient été faites. On avait réuni trois domaines pour composer un parc immense d'une magnifique variété : Castel-Gandolfo, la villa Cibo et la villa Barberini. Des galeries couvertes font passer d'un domaine dans l'autre. L'ensemble est plus vaste que toute la Cité du Vatican.

« Le commandeur Bonomelli, écrit l'*Illustration*, a fait merveille, comme directeur des villas pontificales. Il a notamment dégagé d'intéressantes ruines romaines, mais surtout il a su composer des jardins, des terrasses et des ronds-points qui ont de la ligne, de la couleur, en un mot de la race. Les parterres du Belvédère, notamment, avec leurs arceaux de cyprès et l'immense paysage qu'ils dominent — Ostie et la mer Tyrrhénienne au loin — donnent un exemple parfait d'un beau jardin largement uni à un beau paysage. »

Mais c'était encore à feuilleter un livre rare, à se pencher sur un manuscrit ou sur une collection scientifique que Pie XI trouvait le plus de plaisir. On assure qu'il avait un exemplaire de Dante en permanence sur sa table de travail. La promenade quotidienne, il la considérait comme une sorte d'obligation. Il était la plupart du temps bien près de 4 h. avant qu'il pût se l'accorder. Mais c'était un facteur indispensable de sa santé. Il aimait à marcher vigoureusement, jusqu'à la sensation de fatigue physique. Le camérier de semaine l'accompagnait. « Beaucoup plus jeunes que lui, ces différents camériers suivaient avec peine la marche accélérée du Pape, escaladant et descendant les sentiers du jardin. » On raconte que le premier jour, le vieux cocher qui devait le conduire au jardin en voiture, lui demanda où il voulait aller. — « Allons à la madone de Lourdes ! » répondit-il, en étendant la main vers la grotte en réduction que Léon XIII avait fait élever [9].

Le lendemain, le cocher reposa la même question et le pape fit la même réponse. Mais les jours suivants, Pie XI fit comprendre au cocher que sa question était bien inutile, car, avant les accords du Latran, il n'y avait guère d'autres lieux de promenade pour le pape que celui-là !

Peut-être avons-nous quelque peine à imaginer la lassitude que l'on éprouve, quand on a été toute sa vie un homme très actif, à se sentir ainsi enfermé pour toujours dans un cercle relativement étroit. Le grand Léon XIII fut à maintes reprises comme submergé par l'implacable nostalgie de la liberté.

[9] C'est un de nos plus doux souvenirs de jeunesse d'avoir assisté à la bénédiction de cette grotte par Léon XIII, en 1902.

« On rapporte de Pie X une parole si humaine qu'elle se répercutera douloureusement dans nos cœurs. Entendant un jour un train siffler, dans le lointain, Pie X s'arrêta, saisit le bras du familier avec qui il se promenait : — « Ecoute, dit-il avec tristesse, c'est peut-être un train qui part pour Venise [1]. »

On pense bien que Pie XI, alpiniste de grande classe, devait être plus sensible encore à cette impression d'emprisonnement. Aussi voulait-il sortir par n'importe quel temps, quitte à changer de vêtements quand il avait été trop trempé. En 1929, comme les averses hivernales étaient presque quotidiennes, on établit une galerie couverte, analogue aux cloîtres des monastères et des séminaires, pour permettre au pape de faire sa sortie sans se mouiller jusqu'aux os. Ajoutons que les jours d'audience publique, la promenade était supprimée, pour la bonne raison que, avant son repas, le Pontife, en circulant dans les appartements de réception, avait fait parfois jusqu'à 5 kilomètres de parcours et donné 7.500 fois son anneau à baiser !

A la suite de la promenade, se plaçaient les heures d'étude, de recueillement, de travail personnel. C'est à ce moment que le Saint-Père préparait les documents pontificaux, mûrissait ses Encycliques, réfléchissait aux allocutions qu'il ferait le lendemain aux pèlerins. Il n'y avait point d'heure fixe pour le dîner. Le pape travaillait sans arrêt jusqu'à ce que fût expédiée toute la tâche qu'il s'était fixée. Il était souvent neuf heures ou même davantage, quand il prenait son frugal souper : un potage, ou deux œufs sur le plat et un peu de légumes.

Voici en quels termes Georges Goyau et Paul Lesourd ont parlé du travail du pape :

« Ces heures du soir sont, pour Pie XI, des heures fécondes : ce sont celles où il élabore, ce sont celles où il achève, ce sont celles où il tire les conclusions. Quelle émouvante demi-heure pour le pape, en ce soir d'hiver de 1934, où, dans le Vatican silencieux, il préparait, pour les prononcer quelques jours plus tard devant les diplomates de l'univers, les paroles de paix, d'anathème contre tout promoteur de la guerre, qui eurent un si grand retentissement et que M. le Vicomte de Fontenay, alors représentant de la France auprès du Saint-Siège, commentait avec éclat devant la colonie française, en une allocution intégralement reproduite par l'*Osservatore Romano !* [2].

Toujours le Pape a sur le chantier soit quelque Encyclique qui, dûment mûrie, éclairera le monde chrétien, soit quelques allocutions pour les pèlerinages collectifs qui bientôt frapperont à sa porte : complexe est son labeur et diverses ses besognes ; il aime à y vaquer lorsque l'Angelus du soir sonne pour la Cité du Vatican et pour la Ville éternelle, inséparables en leur destinée, l'heure du repos méditatif et recueilli. »

Et maintenant voulez-vous savoir à quoi le pape occupait son temps durant son repas du soir et les instants qui le suivaient ? Comme pendant le déjeuner, il causait avec ses secrétaires, se faisait lire l'*Osservatore* et les journaux romains du soir, approuvait certains articles, discutait et critiquait les autres. Mais souvent aussi la conversation s'évadait vers la littérature. Le pape était resté un grand humaniste.

« Il y a un parfum de Renaissance, disent encore Georges Goyau et Lesourd, dans la joute qu'un soir il instituait entre les jeunes prélats de son entourage ; il s'agissait de savoir quel était le plus grand écrivain catholique français. Les uns disaient Pascal, les autres Fénelon, d'autres S. François de Sales, d'autres même Veuillot. Mais, à son tour, le pape parla : « C'est Bossuet », décréta-t-il, et pour les en convaincre, il leur en récitait, de mémoire, de longs passages. Ces distractions intellectuelles se déroulent soit dans l'appartement privé du Pape, soit dans la « loggia » qui longe la cour Saint-Damase et d'où le regard plane sur la Ville éternelle. Un peu après dix heures, les familiers se retirent. Pie XI, seul dans sa bibliothèque, demeure en tête à tête avec ses travaux personnels. En toute tranquillité, il lit, écrit, étudie des dossiers, rouvre les auteurs avec lesquels jadis il conversait, avant que ne pesât sur ses épaules la charge de la Chrétienté. En cette fin de journée, Pie XI s'appartient, il s'adonne au travail qui lui plaît. Il laisse sonner le coup de 10 h. 1/2 qui persuadait à Pie X de prendre enfin son repos, sonner parfois aussi le coup de minuit qui y décidait Léon XIII. Alors que Rome est plongée dans la nuit, dans le calme du repos, là-haut, sur la colline vaticane, on peut apercevoir une lumière qui brille dans les appartements du pape : elle veille sur la ville endormie. A cette même heure, en d'autres climats, le soleil resplendit, la ruche humaine s'agite : la lampe tardive et fidèle du Pasteur universel veille aussi de très haut, de très loin, sur ces latitudes-là. »

V

Quand on songe que cette « journée du pape », si chargée, si écrasante, a duré dix-sept ans, avec des variantes de faible amplitude, on ne peut qu'admirer la force physique et morale de l'homme appelé à porter un tel fardeau, et l'on n'est pas surpris de l'accablement qui marqua ses dernières années, depuis 1936. Une telle existence est en quelque sorte une révélation des bienfaits de la foi. C'était la foi qui soutenait le grand pape dans sa tâche. C'était dans la foi, et dans la contemplation assidue, avec l'aide de la foi, des grandes leçons de l'histoire, qu'il avait puisé cette philosophie sereine, la grande philosophie de l'*humaniste chrétien*, qui s'exprimait dans les aphorismes familiers que l'on a recueillis de sa bouche.

Il disait par exemple, songeant sans doute à un mot célèbre de l'Ecclésiaste : — « *Jamais rien n'arrive de véritablement nouveau ;* dès lors, toute alarme exagérée est dénuée de raison d'être et même offre quelques dangers, parce qu'elle cache ou obscurcit la vérité et souvent éloigne l'occasion propice d'une intervention opportune pour empêcher le mal et faire prévaloir le bien. »

Et encore : — « Pour certaines questions, embrouillées par les passions et les préjugés humains et compliquées à un degré invraisemblable, *c'est surtout du temps qu'il faut attendre la solution.* »

— « Les hommes en général sont meilleurs que leurs actions et leurs paroles, et, par suite, pour les ramener à la vérité, à la vertu de leur jeunesse, il faut, plutôt que de la rigueur, *la prudence patiente et délicate, l'amour sincère et ardent.* »

Mais il ne faudrait pas croire que l'âme du Pontife fût en quelque sorte figée dans un optimisme insensible et béat. Nous avons cité de lui la parole sur l'obsession qu'il gardait « du milliard de païens » qui ne connaissaient pas encore le Christ.

[1] Cité par *Grands-Lacs*. On se souvient que Pie X avait été patriarche de Venise avant d'être pape.

[2] *Grands-Lacs*, qui cite ce passage, imprime 1930, au lieu de 1934, mais c'est une erreur d'impression évidente. Il s'agit en effet du discours de Noël 1934, dans lequel Pie XI commenta de façon si vigoureuse le passage du psaume 67 où il est dit : « *Dissipa gentes quæ bella volunt.* » C'est cela que M. Herriot a rappelé aussi dans son allocution si émouvante à la Chambre française.

Et que dire des événements qui, à maintes reprises, ont fait saigner son cœur de Père : les persécutions épouvantables en Russie, les violations flagrantes et répétées du Concordat en Allemagne, les attentats contre la liberté religieuse au Mexique, les atroces tueries de l'Espagne rouge ! Mais ces douleurs profondes, il savait les dominer, pour songer aux mesures à prendre : protestations en faveur du droit outragé, appel au monde civilisé tout entier, réveil du sentiment de la justice jusque chez les persécuteurs les plus acharnés.

La *Civiltà cattolica* du 18 février dit avec justesse :

« L'histoire parlera de ce grand Pontife et en exaltera les innombrables mérites, qui ne furent pas seulement du domaine religieux. Zèle pour la propagation du règne du Christ, apostolat de la paix et de la fraternité en des temps de nationalisme exaspéré, esprit ouvert à tout progrès scientifique, acuité de regard dans la prévision et fermeté à combattre tout ce qui pouvait nuire à la civilisation chrétienne, voilà des dons que devront reconnaître même les plus superficiels observateurs de la vie de l'Eglise. Mais ceux qui eurent l'occasion de l'approcher, se rappelleront en outre son calme imperturbable, même dans les moments les plus difficiles de son Pontificat, sa fidélité scrupuleuse aux devoirs de son très haut ministère, son recours confiant à la prière dans les délibérations, son abandon parfait à la divine Providence, d'autant plus assuré que les espérances humaines semblaient plus faibles. »

Si nous ne pouvons tracer même très brièvement l'histoire de ce grand Pontificat, nous avons tout de même un moyen très simple de nous faire une idée des principales préoccupations qui le remplirent : c'est de passer rapidement en revue les Encycliques de Pie XI [3]. Par-delà les actes de moindre importance, se traduisant par des *Motu proprio*, des *Brefs*, des *Lettres apostoliques*, des *allocutions consistoriales*, les Encycliques sont destinées, par leur solennité, par leur ampleur, par le retentissement qui les suit, à souligner les plus graves enseignements du magistère suprême de l'Eglise. C'est donc là qu'il convient de chercher les vues d'un pape, sa manière de faire pénétrer son autorité et son prestige souverain dans les grands problèmes spirituels de l'heure. Un grand Pontificat, dans les conditions actuelles de la papauté, se traduit inévitablement par de très grandes Encycliques. Le recueil de ces dernières est, pour chaque règne, la partie durable, la partie en quelque sorte immortelle, de son apostolat, parce que c'est la partie *doctrinale*, supérieure aux contingences qui en furent l'occasion et destinée à rester comme le testament, le legs d'un Pontife à ses successeurs et à toute l'Eglise, — on devrait plutôt dire : à toute l'humanité.

Jetons donc un pieux regard sur la collection des Encycliques de Pie XI.

1. — Le 11 décembre 1922, le pape tenait, au Vatican, un Consistoire secret, dans le but de pourvoir à un certain nombre de sièges épiscopaux et de proclamer de nouveaux cardinaux. C'est la plupart du temps dans des réunions de ce genre que les papes résument leur politique religieuse et lancent les mots d'ordre les plus importants. De fait, Pie XI profita de ce Consistoire pour prononcer une allocution où se trouvait l'énoncé de son programme :

« Le programme d'action que nous traçons, disait-il, est celui-là même qu'ont suivi, pour le bien du monde catholique, nos deux derniers prédécesseurs, celui-là s'est efforcé de tout restaurer dans le Christ, celui-ci a recommandé sans relâche aux hommes la paix chrétienne. Ces buts que l'un et l'autre se sont fixés comme programme de Pontificat, nous voulons les grouper en synthèse, en cette formule qui sera comme notre devise : *la paix du Christ dans le royaume du Christ ; pax Christi in regno Christi.* »

Et le pape ajoutait : « Nous comptons traiter à loisir cette question dans l'Encyclique que nous adresserons prochainement à tous les évêques en guise de présent traditionnel, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An. »

De fait, le 23 décembre 1922 était publiée l'Encyclique *Ubi arcano Dei*. Elle n'était que le commentaire, puissant et large, de la devise que l'on vient de lire. On était au lendemain de la guerre. Le pape dénonçait l'esprit de guerre, qui avait survécu à la guerre elle-même ; il soulignait le malaise international, et au sein de chaque nation la lutte des classes, l'esprit factieux des partis politiques, la désagrégation de la famille, le désarroi des âmes, la réduction des effectifs du clergé tant régulier que séculier. Allant à la racine du mal, il voyait la cause essentielle de tant de désordres dans l'appétit déréglé des biens terrestres, dans le dédain des biens éternels, dans le triomphe de la force et le mépris de la dignité humaine. Plus profondément encore : l'exclusion de Dieu, principe premier du droit, avait introduit l'anarchie dans la société entière, rendu le mariage instable, l'éducation de l'enfance purement païenne, la politique internationale toute brutale et sans loi. Il n'y avait donc d'autre remède que « *le Retour à l'Evangile* », la pacification des esprits dans le Christ par l'esprit de justice tempéré de charité, ce qui pratiquement imposait le recours à l'Eglise, seule dépositaire des puissances de salut pour le monde.

2. — Peu de temps après la publication de cette première Encyclique, le pape en lançait une seconde, le 26 janvier 1923, *Rerum omnium*, à l'occasion du 3[e] centenaire de la mort de S. François de Sales. Il y rappelait la précédente et montrait, par un magnifique tableau de la vie et des vertus de S. François de Sales, comment tous les chrétiens sont appelés à la sainteté, seule capable de faire rayonner sur le monde la beauté du christianisme et sa fécondité.

Des idées toutes semblables remplissaient l'Encyclique *Studiorum ducem* du 29 juin 1923, à l'occasion du VI[e] centenaire de la canonisation de S. Thomas d'Aquin.

3. — Mais il est incontestable que ce rayonnement du christianisme serait bien plus puissant, si les chrétiens étaient unis comme ils devraient l'être. L'une des préoccupations majeures de tous les pontificats est donc la restauration de cette unité. Le 12 novembre 1923, Pie XI apportait sa contribution doctrinale à cette restauration, par l'Encyclique *Ecclesiam Dei*, publiée à l'occasion du III[e] centenaire de S. Josaphat, apôtre et martyr de l'unité catholique. Il y rappelait la primauté de Pierre, qui est le titre fondamental de la primauté romaine, la détresse religieuse de l'Orient depuis sa sépa-

[3] On les trouvera, jusqu'à l'année 1931 incluse, dans les sept volumes des *Actes de Pie XI* (texte officiel et trad. française) publiés par la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8[e] (de 8 à 12 f. le vol., port en sus).

ration de Rome, la nécessité du retour des dissidents à l'unité romaine.

4. — L'Encyclique *Maximam gravissimamque* (18 janvier 1924) marquait la réconciliation de l'Eglise catholique avec le gouvernement français, par l'approbation des Associations diocésaines à la fois canoniques et légales, et par la recommandation faite aux évêques de France d'essayer ces Associations.

L'*Osservatore* du 23 janvier indiquait en ces termes la pensée profonde du Pontife, dans cette Encyclique :

« Par là, le Saint-Père Pie XI a cru avoir obtenu ce que réclamait Pie X, et tout en confirmant les condamnations portées par son saint prédécesseur, il a autorisé et exhorté les évêques à former des Associations diocésaines. Le Saint-Père, ainsi que l'atteste formellement l'Encyclique, a pris cette décision pour donner à la noble nation française une nouvelle preuve de sa bienveillance et en vue de contribuer lui-même, dans la mesure du possible, à cette pacification des esprits qui, si elle est le vœu de tous, est particulièrement vive dans le cœur de celui qui a pris pour devise : *Pax Christi in regno Christi.* »

On ne serait pas éloigné de la vérité, croyons-nous, si, à travers toutes ces mesures de réconciliation et de pacification, l'on apercevait le plan général du pape en ceci : *former le front unique des croyants et de tous les hommes capables de collaborer avec eux contre l'ennemi n° 1 de toute civilisation et de toute religion, le communisme bolchéviste.* Quand on se rappelle ce qu'était la menace bolchéviste en 1924, on ne saurait trop approuver et admirer la tenace volonté du Pontife de sauver la civilisation chrétienne, arrivée au bord même de l'abîme.

5. — Nous voici en 1925. C'est l'*Année sainte*, l'année du Jubilé. Elle sera marquée par de nombreuses canonisations : sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 17 mai, — S. Pierre Canisius, le 21 mai, — sainte Marie-Madeleine Postel et sainte Madeleine-Sophie Barat, le 24 mai, — S. Jean-Baptiste-Marie Vianney et S. Jean Eudes, le 31 mai. Elle sera marquée par une éclatante Exposition missionnaire au Vatican, par une infinité d'audiences, de réceptions, de discours. Mais aussi par la grande Encyclique *Quas primas*, du 11 décembre 1925, instituant la *fête du Christ-Roi*, dont nous avons dit plus haut toute l'importance, comme point culminant de tout ce Pontificat.

6. — L'Encyclique du 28 février 1926, *Rerum Ecclesiæ*, consacrée à la grande œuvre des Missions, n'était certes pas le premier acte accompli par Pie XI en faveur de l'apostolat chez les infidèles. Dès le 3 mai 1922, trois mois après son accession au trône, il avait déclaré, dans son « Motu proprio » *Romanorum Pontificum*, que « le principal objet des sollicitudes des Pontifes romains doit être, de toute évidence, de travailler au salut des âmes, en étendant par le monde entier le royaume de Jésus-Christ, conformément à l'ordre donné à ses apôtres par le divin fondateur de l'Eglise : *Allez, enseignez toutes les nations, prêchez l'Evangile à toute créature !...* » Et il avait célébré avec joie le IIIe centenaire de l'Institution de la Propagande par Grégoire XV, transféré peu après le siège de l'œuvre lyonnaise de la Propagation de la foi à Rome. Il faut lire, dans la collection des *Textes missionnaires* de Pie XI publiée par *Grands-Lacs*, les lettres, allocutions, exhortations de toute nature concernant les missions, pour comprendre que ce grand problème était constamment dans son esprit et pour approuver hautement le titre de « Pape des missions », que beaucoup proposent de conférer à ce grand pontife.

Mais c'est surtout dans l'Encyclique *Rerum Ecclesiæ* qu'il faut chercher l'expression la plus complète de sa pensée sur ce grandiose objet. C'est là que se trouve, on s'en souvient, l'émouvante phrase sur « le milliard de païens » que compte encore l'univers. Pie XI y dit l'intérêt capital porté par le Saint-Siège à l'apostolat catholique chez les infidèles, le devoir qui incombe à tout chrétien dans ce domaine 1° de prier, 2° de favoriser les vocations missionnaires, 3° de donner pour les missions. Mais par-dessus tout, le pape exprime la nécessité de recourir au clergé indigène et, par suite, de le préparer, de le former, de lui ouvrir une part de plus en plus large dans l'évangélisation de chaque peuple.

Il est certain que le pape avait cette fois encore donné l'unique solution possible de l'immense problème de la conquête de l'univers par le christianisme : la *création des clergés indigènes*, la conquête par le dedans ! [4].

7. — Mais dans cette conquête, qui est le but suprême de ce que nous avons appelé *l'impérialisme chrétien*, il n'entre aucune ambition terrestre. Il ne s'agit que d'une chose : donner le Christ aux hommes et donner les hommes au Christ.

C'est ce qui ressort fort bien de l'Encyclique *Miserentissimus Redemptor* du 8 mai 1928, sur la réparation due par tous au Sacré-Cœur de Jésus.

Les premières lignes définissaient nettement la situation particulière du Pontife romain, en tant que « vigie spirituelle » de l'humanité. Après avoir rappelé la parole de Jésus : « Voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles », Pie XI disait : « Cette parole, certainement bien faite pour nous réjouir, nous apporte une espérance et une confiance sans bornes ; c'est elle aussi qui nous console toutes les fois que *du haut de ce Siège comme d'un observatoire, nous apercevons l'humanité entière accablée de maux et de misères sans nombre*, l'Eglise elle-même livrée à des attaques et à des embûches incessantes. »

Mais puisque toute la force de l'Eglise, seule dépositaire du bonheur de l'humanité, est en Dieu, c'est donc vers Dieu, vers son Fils incarné, qu'il faut se tourner de plus en plus. Léon XIII avait déjà consacré le genre humain au Sacré-Cœur, Pie XI a mis le couronnement à cette consécration en instituant la fête du Christ-Roi. La présente encyclique avait pour but de tirer de ces divers actes les conséquences logiques : le devoir pour tous les croyants de *réparer*, de « compenser à l'égard de l'Amour increé l'indifférence, l'oubli, les offenses, les outrages, les injures qu'il subit. » L'humanité au fond est *victime du péché ;* il s'agit constamment de la racheter. Jésus-Christ l'a fait une fois pour toutes au Calvaire ; mais il réclame notre adhésion à ce rachat, par la pénitence et l'expiation. Plus les offenses sont impudentes, plus la réparation doit être ardente. Telle était la vision sublime du Pon-

[4] Signalons encore, pour 1926, l'Encyclique *Rite expiatis*, du 30 avril, à l'occasion du VIIe centenaire de la mort de S. François d'Assise.

tife : le monde partagé en deux camps, — ce que nous appelons les *rouges* et les *blancs*, — et les croyants chargeant de leurs offrandes mystiques l'un des plateaux de la balance, tandis que l'autre est constamment rabattu par le poids de la haine et de l'orgueil humains. Il y avait dans cette Encyclique un passage déchirant, celui où le pape décrivait les misères de l'humanité :

« De toutes parts, disait-il, monte vers nous la clameur gémissante des peuples, dont les chefs ou les gouvernants sont, tous ensemble, dressés et ligués contre le Seigneur et son Eglise. En ces pays, tous les droits, divins et humains, se trouvent confondus. Les églises sont abattues, ruinées de fond en comble, les religieux et les vierges consacrées sont expulsés de leurs demeures, livrés aux insultes et aux mauvais traitements, voués à la famine, condamnés à la prison ; des multitudes d'enfants et de jeunes filles sont arrachés au sein de l'Eglise leur mère ; on les excite à renier et à blasphémer le Christ ; on les pousse aux pires excès de la luxure ; le peuple entier des fidèles, terrorisé, éperdu, sous la continuelle menace de renier sa foi et de périr, parfois de la mort la plus atroce. Spectacle tellement atroce qu'on y pourrait voir déjà l'aurore de ce « début des douleurs » que doit apporter « l'homme de péché s'élevant contre tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte » (II Thess., II, 4) [5]. »

En cette page saisissante, comment ne pas voir que le Pontife, infiniment mieux informé que personne au monde, de ce qui se passait dans toutes les parties de l'univers, était comme hanté des visions de l'Apocalypse !

Pour lui, les maux de l'humanité se ramenaient aux suivants : chez les incroyants, la haine, la violence persécutrice ; — chez les fidèles eux-mêmes, l'ignorance religieuse, l'indifférence, l'indiscipline, une participation croissante à l'immoralité des incrédules, la perte progressive de la foi.

Que faire en face de cette situation du monde ? Appeler à la réparation les plus généreux parmi les croyants, inviter les prêtres à approfondir leur esprit apostolique, faire participer les laïques à leur apostolat. Telles étaient les grandes pensées du pape dans leur enchaînement profond et logique.

Après cela, en cette même année 1928, le 8 septembre, l'Encyclique *Rerum orientalium* se présenta comme un nouvel effort, après ceux des grands papes antérieurs, pour faciliter la réconciliation des Eglises [6].

8. — Bientôt l'Encyclique *Mens nostra* donnait aux prêtres, et aussi à tous les vrais fidèles, le fruit des considérations indiquées ci-dessus. En face d'un monde troublé et décadent, la pratique des *Exercices spirituels*, si utiles pour le renouvellement de l'âme, s'impose à tous ceux qui veulent vivre une vie chrétienne intense et sérieuse. Ce document était daté du 20 décembre 1929 et marquait le début du Jubilé sacerdotal du pape.

Pour laisser de ce Jubilé un « souvenir » particulier, comme il le disait expressément, le pape publiait encore, le 31 décembre 1929, une vaste et magnifique Encyclique sur l'Education chrétienne de la jeunesse, commençant par ces mots *Rappresentanti in terra* ou en latin *Divini illius magistri* [7]. Cette Encyclique, trop délaissée, frappa beaucoup le monde politique. Elle fut évoquée à maintes reprises à la Chambre française, au cours des discussions sur le budget de l'Instruction publique. Il est sûr que la législation française actuelle, unilatérale et injuste, est fort éloignée de l'idéal tracé par le grand Pontife. Et comme c'est de la formation de la jeunesse que dépend surtout l'avenir, on peut dire que la possibilité d'une rapide restauration de « la paix chrétienne dans le règne du Christ », — grand programme de Pie XI, — semble, humainement parlant, assez éloignée.

Dans ce document de tout premier ordre, le Pontife définissait l'essence et attestait l'importance de l'éducation chrétienne. Puis, abordant le problème, selon son habitude, par les sommets, il établissait les droits qui reviennent, dans cette éducation, premièrement à l'Eglise, mère spirituelle des âmes, — puis à la famille, dont on doit reconnaître la priorité par rapport à l'Etat, — enfin à ce dernier qui, lui aussi, possède une part non négligeable de revendications sur la formation de la jeunesse. Le pape condamnait par cet exposé, si mesuré, si clair, si complet, toutes les prétentions étatistes de notre temps, il en montrait le péril et le mensonge. Il condamnait particulièrement certaines méthodes dangereuses de l'éducation moderne, notamment dans le domaine de la « coéducation des sexes ».

Il écartait avec non moins de force le principe de l'école neutre, de l'école laïque, de l'école mixte. Il leur opposait le programme de l'éducation catholique.

Pour nous, nous ne nous lasserons jamais de dénoncer, à sa suite, comme à celle de ses prédécesseurs, le mensonge et l'injustice criminelle de la soi-disant neutralité laïque, forme hypocrite du *totalitarisme étatiste*.

9. — Au XV[e] centenaire de la mort de S. Augustin, on ne pouvait être surpris que Pie XI lançât une Encyclique pour rappeler la haute philosophie de ce docteur de l'Eglise, le plus éminent de tous peut-être. Ce fut l'Encyclique *Ad salutem* du 20 avril 1930. Le point central en était le passage consacré aux « deux Cités ». N'était-ce point là précisément l'idée continuellement présente à la pensée du Pontife, en sa quotidienne contemplation du monde ?

« Personne, disait-il, n'ignore comment — embrassant d'un coup d'œil l'histoire du monde entier, en utilisant l'aide que pouvait lui prêter aussi bien la lecture assidue de la Bible que la science humaine d'alors — il écrivit son célèbre ouvrage *De Civitate Dei*, dans lequel il montre excellemment l'action de la divine Providence dans le gouvernement de toutes choses et de tous les événements. Avec la perspicacité qui lui est propre, il découvre et distingue, dans les étapes et les progrès de la société humaine, *deux cités*, fondées sur *deux amours* : d'une part, la cité terrestre, fondée sur l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu ; de l'autre, la cité céleste, fondée sur l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi : la première est Babylone ; la seconde, Jérusalem. Toutes deux « sont mélangées, depuis l'origine du genre humain, et le seront jusqu'à la fin du monde », mais bien différent sera leur sort, puisque les citoyens de Jérusalem seront appelés à régner éternellement avec Dieu, tandis que les partisans de Babylone iront, pendant l'éternité, expier leurs iniquités avec les démons. »

Et le pape tirait de là toute la doctrine de l'Eglise dans ses rapports avec l'État et prouvait que « tous ceux qui organisent la Cité sans tenir aucun compte

[5] On sait qu'il s'agissait alors des persécutions épouvantables du Mexique, imitées du reste de celles de Russie, et suivies, depuis lors, de celles de l'Espagne rouge.

[6] De l'année 1928 encore, l'Encyclique *Mortalium animos*, du 6 janvier, sur les moyens de réaliser la véritable unité de la religion.

[7] Edition à part à la Bonne Presse de Paris, franco 2 f.

de la fin dernière de l'homme ni du juste usage des biens d'ici-bas » commettent la plus triste erreur, tout comme ceux « qui pensent que les lois concernant le gouvernement de l'Etat et la prospérité du genre humain ne peuvent cadrer avec les préceptes de Celui qui a dit : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas ! »

En cette même année 1930, qui avait été celle de son Jubilé sacerdotal, Pie XI, avec une inlassable ardeur, devait publier une autre grande Encyclique avec la date du 31 décembre. Reprenant et confirmant l'Encyclique de Léon XIII *Arcanum divinæ Sapientiæ*, elle constituait une véritable charte du mariage chrétien. Elle commençait par ces mots qui en indiquaient admirablement le sujet : *Casti connubii*. Pie XI la rattachait à son Encyclique sur S. Augustin, en empruntant à ce grand évêque la doctrine des « biens », c'est-à-dire des fins du mariage : *proles*, *fides*, *sacramentum*. Et après avoir développé ces trois points (les enfants, la foi conjugale, le sacrement), il dénonçait avec vigueur les erreurs contemporaines sur le mariage :

« Tandis que nous considérons, disait-il, toute cette splendeur de la chaste union conjugale, il nous est d'autant plus douloureux de devoir constater que cette divine institution, de nos jours surtout, est souvent méprisée et, un peu partout, répudiée. Ce n'est plus, en effet, dans le secret ni dans les ténèbres, mais au grand jour, que, laissant de côté toute pudeur, on foule aux pieds ou l'on tourne en dérision la sainteté du mariage, par la parole, par les écrits, par les représentations théâtrales de tout genre, par les romans, les récits passionnés et légers, les projections cinématographiques, les discours radiophonés, par toutes les inventions les plus récentes de la science. On y exalte au contraire les divorces, les adultères et les vices les plus ignominieux, et, si l'on ne va pas jusqu'à les exalter, on les y peint sous de telles couleurs qu'ils paraissent innocentés de toute faute et de toute infamie. »

Le pape condamnait notamment, avec les nuances nécessaires, la doctrine nouvelle dite de l'*eugénisme*.

10. — Au 15 mai 1931, l'Eglise célébrait le 40e anniversaire de la célèbre Encyclique *Rerum novarum* sur la question sociale. Pie XI, qui, on l'a vu, aimait à célébrer les grands anniversaires, ne pouvait manquer de donner à celui-ci un particulier retentissement. La *question sociale*, qui n'est autre que la question de la *fraternité humaine*, sans cesse mise en péril par les discussions d'intérêts autour des biens de ce monde, multipliés à l'infini par l'industrialisme moderne, mais répartis de façon terriblement inégale, n'avait en effet rien perdu de son acuité redoutable. Bien au contraire, jamais les hommes n'avaient été plus divisés, plus excités, plus irrités les uns contre les autres. La Grande Guerre, dont les causes, dans le fond, étaient d'origine économique, bien loin d'apaiser les amertumes et les haines, avait libéré des puissances de jalousie, d'envie, de colère, de rage froide et implacable, telles que les siècles antérieurs n'en avaient jamais vu de semblables ! Pie XI revenait donc sur le problème déjà étudié par le grand Léon XIII. Il y revenait avec l'expérience de quarante années et il résumait lui-même son dessein dans les lignes suivantes :

« A l'heure où le quarantième anniversaire de l'Encyclique *Rerum novarum* est célébré avec tant de ferveur par tout l'univers, surtout par les ouvriers catholiques qui, de toutes parts, affluent vers la Ville éternelle, nous jugeons l'occasion opportune de rappeler les grands biens qu'ont retirés de cette lettre l'Eglise catholique et l'humanité tout entière ; nous défendrons ensuite contre certaines hésitations sa magistrale doctrine économique, et nous développerons quelques points ; portant enfin un jugement sur le régime économique d'aujourd'hui et faisant le procès du socialisme, nous indiquerons la racine des troubles sociaux actuels et montrerons la seule route possible vers une salutaire restauration, savoir, la réforme chrétienne des mœurs. Cet ensemble de questions que nous allons traiter formeront trois chapitres dont le développement constituera toute la présente Encyclique. »

Que s'il est nécessaire de résumer ici en quelques articles nets et tranchés la substance de la doctrine du Saint-Père, nous n'hésitons pas à proposer les sept points suivants :

1° Tout homme digne de ce nom doit, avant tout, admettre la primauté de l'esprit sur la matière, de l'âme sur le corps, de la vie religieuse et morale sur la vie économique. C'est de l'oubli de ce principe essentiel que viennent tous nos maux.

2° Le droit de propriété privée est une conséquence de la dignité de la personne humaine et il doit être ouvert à tous, bien qu'en tous il soit limité par le droit des autres hommes à vivre selon la bonté de Dieu et par les exigences du bien général.

3° Tout homme qui travaille a droit au *salaire vital*, qui se confond avec le *salaire familial*, car tout homme doit pouvoir vivre en élevant ses enfants au moyen de son travail et sans épuiser ses forces par des conditions inhumaines d'horaire ou de fatigue physique.

4° Entre les employeurs et les employés, doivent exister des relations cordiales, dans une atmosphère de justice et de charité réciproques.

5° Il s'ensuit que le libéralisme économique d'une part et le socialisme haineux d'autre part, parce que l'un et l'autre se placent en dehors de l'esprit de justice et de charité, sont formellement condamnés par l'Eglise : il est inadmissible que le travail humain soit considéré comme une simple marchandise soumise à l'inexorable loi de l'offre et de la demande, comme le veut le libéralisme, — et il est inadmissible que les travailleurs prétendent, au nom de la loi du nombre, mettre la main sur tous les rouages de la société, comme tend à le faire le socialisme marxiste.

6° Pour que la justice et la charité puissent exercer leur action, il est convenable que les ouvriers s'unissent en formations syndicales et les patrons en comités corporatifs, pour aboutir aux ajustements indispensables, selon les conditions changeantes de la vie économique, dans le cadre de chaque corporation.

7° Au-dessus des syndicats et des comités patronaux, se dressent des *puissances médiatrices*, qui sont d'une part l'Eglise, chargée de rappeler les grands principes, et d'autre part l'Etat, dont le devoir est de faire les lois, de créer les institutions d'intérêt général, afin de protéger les faibles, de prévenir et de combattre les injustices, de quelque part qu'elles viennent, de tendre en un mot au bien général de la nation et de l'humanité entière.

Quiconque réfléchira à un tel programme ne pourra que prendre en pitié la parole infâme de Marx : « La religion est l'opium du peuple ! » Le véritable opium du peuple est celui qui le réduit à la condition de brute et, sous prétexte de faire triompher

le prolétariat, réduit tout un peuple à la pire des servitudes !

On vient de voir le rôle très élevé que Pie XI, au nom de l'Eglise, réserve à l'Etat. Mais on sait que l'Etat, surtout en certains pays, n'est pas satisfait de la part qui lui revient et que, dans un temps où la loi de la force l'emporte, les détenteurs de la *force étatiste* n'ont que trop souvent la tentation d'en abuser pour courber les chrétiens sous une insupportable tyrannie. Contre la *statolâtrie*, Pie XI saura donc défendre, de toute son énergie, les droits de l'Eglise, qui se confondent avec ceux de la personne humaine. Il le fit notamment dans l'Encyclique rédigée en italien : *Non abbiamo bisogno*, du 29 juin 1931, où il dénonçait les empiétements du *fascisme* totalitaire sur la jeunesse et les obstacles qu'elle opposait à l'Action catholique, sous prétexte qu'elle n'était qu'une action *politique* camouflée. Ce document était d'une vigueur, d'une clarté, d'une puissance incomparables ! On se souviendra surtout de la condamnation catégorique du « serment fasciste » : « *Un pareil serment, tel qu'il est, n'est pas licite !* »

Nous ne ferons que signaler au passage la Constitution apostolique *Deus scientiarum*, du 24 mai 1931, portant réorganisation canonique des Universités et Facultés d'études ecclésiastiques. De même la courte Lettre *Nova impendet*, du 2 octobre 1931, sur la très dure crise économique, sur le lamentable chômage d'une multitude d'ouvriers et sur les préparatifs militaires croissants.

Très belle fut encore l'Encyclique *Lux veritatis*, destinée à commémorer, le 25 décembre 1931, le XV^{e} centenaire du Concile d'Ephèse, où fut proclamé, contre Nestorius, le dogme de la maternité divine de Marie. La lettre du pape se terminait par l'institution d'un office et d'une messe de la Maternité divine. Et Pie XI rattachait ce document à ceux qui l'avaient précédé, par les lignes que voici :

« La célébration de ce quinzième centenaire nous semble d'heureux augure à nous qui avons défendu la dignité et la sainteté du chaste mariage contre les erreurs envahissantes de tout genre ; nous qui avons solennellement revendiqué les droits sacro-saints de l'éducation de la jeunesse par l'Eglise catholique et qui avons dit et expliqué quelles méthodes cette éducation devait suivre et à quels principes elle devait se conformer. Ce que nous avons affirmé sur ces deux sujets trouve ici un éclatant exemple, dans le rôle de la maternité divine et dans la sainte famille de Nazareth. »

11. — L'Encyclique *Caritate Christi compulsi*, du 3 mai 1932, reprenait le thème de la crise économique et du chômage, déjà traité dans *Nova impendet*. Voici comment le pape Pie XI énonçait les causes du malaise universel : l'amour de l'argent, l'égoïsme, le nationalisme exagéré, la haine entre les peuples, la haine de Dieu et de la religion, — à quoi il opposait une fois de plus la pénitence, l'esprit de réparation envers le Cœur de Jésus, la prière, la charité mutuelle des riches et des pauvres.

Déjà, dans son Encyclique *Iniquis afflictisque* du 18 novembre 1926, que nous avons omise plus haut, pour la rapprocher de celle dont il va être question, le pape avait protesté très hautement contre « la très dure condition du catholicisme dans les Etats fédérés du Mexique ». A maintes reprises, il était revenu sur les horreurs de la persécution mexicaine, d'inspiration nettement marxiste. Puis un *modus vivendi* était intervenu, suspendant l'état de lutte trop ouverte, mais cet accord n'avait pas été respecté par le Mexique. Pie XI revint donc à la charge et dénonça au monde entier « les iniques conditions du catholicisme dans la République mexicaine, » par son Encyclique *Acerba animi*, du 29 septembre 1932, où il déclarait que « cette persécution, dans quelques Etats (mexicains) surtout, ne se distinguait guère de celle qui faisait rage dans les plus sombres régions de la Russie. »

12. — Mais voici qu'à la suite de la Russie et du Mexique, et sous la même influence, celle du marxisme matérialiste et athée, l'Espagne républicaine se jetait à son tour dans la persécution, en commençant par les Congrégations religieuses. Le 3 juin 1933, Pie XI publiait l'Encyclique *Dilectissima nobis*, où on lisait ces lignes :

« Aujourd'hui, alors qu'a été sanctionnée la loi « sur les Confessions et Congrégations religieuses », nous ne pouvons pas ne pas élever de nouveau notre voix pour faire entendre notre réprobation et notre plainte, au sujet de cette loi, qui est une nouvelle et très grave injure faite non seulement à l'Eglise et à la religion, mais encore aux principes et aux institutions de liberté civile sur lesquels prétend s'appuyer le nouveau régime espagnol. »

On remarquera, au début de cette Encyclique, la solennelle déclaration suivante, qui devrait mettre fin à toutes les calomnies sur les préférences politiques de l'Eglise :

« Il est évident pour tous que l'Eglise catholique, *sans s'attacher à une forme de gouvernement plutôt qu'à une autre*, pourvu que soient sauvegardés et protégés les droits de Dieu et de la conscience chrétienne, *ne fait aucune difficulté pour s'accorder avec toutes les institutions civiles, qu'elles aient la forme monarchiste ou républicaine, qu'elles soient le pouvoir aristocratique ou populaire.* »

Et il en donnait cette preuve péremptoire : les traités et concordats signés avec toutes les sortes d'Etats dans le monde.

13. — Mais Pie XI désirait traiter avec ampleur un sujet souvent esquissé par lui, la grandeur et la beauté du sacerdoce. Il le fit le 20 décembre 1935, dans une lettre qui mérite de rester chère à tout cœur de prêtre : l'Encyclique *Ad catholici sacerdotii fastigium*, où se trouvait cet « appel angoissé » au clergé de l'univers : « Nous vous adressons, dans les besoins de l'heure présente, un appel angoissé. Plus ces besoins s'aggravent et plus doit croître et s'intensifier votre œuvre rédemptrice, parce que « vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde. » Mais pour que votre action soit vraiment bénie de Dieu et que ses fruits soient abondants, *il faut qu'elle ait pour base la sainteté de la vie.* » Et il citait l'exemple si probant d'un S. Joseph de Cupertino et, dans des temps plus proches de nous, celui « de l'humble curé d'Ars, Jean-Marie Vianney », — « que nous voulons, disait-il, présenter à tous les curés comme modèle et céleste patron. »

14. — L'Encyclique *Vigilanti Cura*, du 29 juin 1936, traitait du cinématographe, de ses effets puissants, de ses dangers, de la nécessité d'une grande vigilance sur le développement de cette industrie moderne.

15. — Mais, au cours des années 1933 et suivantes, était arrivé au pouvoir le nazisme hitlérien. Avec une largeur d'esprit que l'on ne peut qu'ad-

mirer, Pie XI avait essayé d'un accord avec le nouveau régime, dont cependant la virulence s'annonçait si violente. Il avait sacrifié le *Centre*, et conclu un Concordat avec l'Allemagne, le 20 juillet 1933. Mais sa vigilance scrupuleuse avait bientôt été sollicitée par les desseins évidents d'emprise du régime sur la jeunesse et sur la religion. Le 9 février 1934, le Saint-Office avait condamné le livre de Bergmann sur *L'Eglise nationale allemande*, et celui de Rosenberg, *Le mythe du XX*e *siècle*. Depuis ce temps, les avertissements s'étaient multipliés, ainsi que les exhortations aux jeunes catholiques, les protestations contre la loi de stérilisation et contre la déchristianisation systématique du pays. Enfin, le 14 mars 1937, Pie XI consacrait à la situation religieuse de l'Allemagne une Encyclique solennelle, dont les premiers mots *Mit Brennender Sorge* indiquaient la profondeur des soucis qui rongeaient l'âme du Pontife. Et l'on pouvait définir ce nouveau document : *Veritas in caritate* : la splendeur de l'éternelle vérité avec l'ardeur de la charité.

Cinq jours plus tard, Pie XI, infatigable, condamnait de nouveau très solennellement le communisme, par l'Encyclique *Divini Redemptoris*, où il rappelait qu'il l'avait déjà réprouvé par les Encycliques *Miserentissimus Redemptor*, *Quadragesimo anno*, *Caritate Christi*, *Acerba animi*, *Dilectissima nobis*. C'est qu'il avait été particulièrement sensible à l'abominable reproche de certains nazis qui ne craignaient pas d'accuser l'Eglise de pactiser avec le désordre bolchéviste. Comme nous l'avons dit, la grande pensée du règne avait été au contraire de former le *front unique* de tous les hommes de bonne volonté dans l'univers contre la religion maudite des temps nouveaux : *le marxisme athée et matérialiste*. Mais précisément à cause de cela, rien ne pouvait exciter davantage l'indignation sacrée du Pontife que la prétention du *matérialisme raciste* au monopole de la lutte mondiale contre le communisme. Nous avons maintes fois démontré ici-même que le racisme, né, dans la pensée d'Hitler, d'une réaction légitime contre la tyrannie marxiste, n'a pas su dépasser son niveau, qu'il lui emprunte ses méthodes de violence, ses buts d'hégémonie universelle, ses visées purement terrestres, son emprise illégitime sur les âmes et les consciences.

Le même mois de mars 1937 voyait encore la publication d'une *Lettre apostolique*, analogue aux Encycliques, mais adressée aux évêques du Mexique, sur les moyens de restaurer le catholicisme persécuté dans leur malheureux pays (Lettre *No es muy*, du 28 mars).

Et enfin, la série des grandes Encycliques de Pie XI s'achève par la publication, en 1937, le 29 septembre, d'une belle exhortation sur le Rosaire : *Ingravescentibus malis*.

VI

Cependant, quand nous avons ainsi achevé le tour des Encycliques, même en nous rappelant sans cesse qu'elles ne furent que les manifestations les plus solennelles et les plus marquantes d'une activité inlassable, — même en y ajoutant tout ce qui a été dit ci-dessus au sujet des concordats et traités conclus, des allocutions, des exhortations, des lettres de toute nature, des audiences privées et publiques, — nous sommes bien loin d'avoir dit toute la vie du grand pape.

Nous croyons qu'il nous reste à deviner et à suggérer le principal. A qui ferait-on croire que les rappels si fréquents de sa part à la pénitence, à l'expiation, à la réparation ne fussent, pour ainsi parler, qu'à l'*usage externe*, nous voulons dire : à l'usage des autres ? Il nous paraît évident que l'on doit dire de lui, comme de son divin Maître : *Cœpit facere et docere*. Il commmençait par faire, il enseignait ensuite. C'est la certitude qui monte, semble-t-il, inévitablement à l'esprit, quand on contemple le portrait de Pie XI qui fut peint en 1937 par Serge Ivanoff, et qui a été reproduit sur la couverture de l'*Illustration* du 18 février. Quelqu'un disait, en considérant ce portrait : « C'est l'image de la douleur et de la résignation. » Il y a en effet, dans cette peinture si parlante, une expression de souffrance intime, d'affliction profonde, véritablement poignante ! Et l'on songe, en face de cette « concentration » de peine morale, aux affronts subis par le Pontife lors de l'envahissement de sa Rome « par une autre croix que celle du Christ », on songe au silence émouvant de la presse vaticane sur une certaine visite dans la Ville éternelle, on songe à la publication, qui suivit de près, des célèbres propositions contre le racisme, plusieurs fois déjà commentées ici-même, on songe aux confidences douloureuses qui échappaient parfois au pape, aux prières dont il réclamait le secours, au poids écrasant des soucis qui, visiblement, minaient sa vigoureuse constitution, sans abattre son héroïque énergie !

Veut-on savoir ce qui forme pour nous le sommet de cette belle existence pontificale ? Sans rien oublier des sublimes enseignements et des puissantes impulsions, des créations de nouveaux diocèses missionnaires ou d'institutions ecclésiastiques, nous croyons que cette vie culmine dans le Message radiophonique du 29 septembre 1938. C'était l'heure où l'Europe semblait à la veille de tomber dans les plus effroyables convulsions. Les cœurs étaient affreusement troublés. Un cauchemar pesait sur le monde entier. On entendit la voix brisée d'un vieillard prononcer, en italien, les paroles inoubliables que voici :

> « Reconnaissant, au-delà de toute expression, de toutes les prières qu'ont faites et que font encore pour nous les fidèles de tout le monde catholique, *nous offrons de tout cœur cette vie* que, grâce à ces prières, le Seigneur nous a accordée et, pour ainsi dire, renouvelée : *nous offrons pour le salut, pour la paix du monde, le don inestimable d'une vie déjà longue*, soit que le Maître de la vie et de la mort veuille nous l'enlever, soit qu'il veuille, au contraire, prolonger plus encore les journées de labeur de l'*ouvrier affligé et fatigué !* »

Ces derniers mots définissaient bien le Pontife en ses derniers jours : il était, dans toute la force du terme, *l'ouvrier affligé et fatigué !*

Il travailla cependant jusqu'au bout, à tel point qu'on a pu dire que c'est le travail des derniers jours qui a provoqué la crise dont il mourut. Les journaux nous ont donné maint détail sur ses derniers moments, sur sa patience, son courage, sa résignation, sa piété. Ils nous ont dit qu'il aimait à répéter cette prière que sa vénérable mère lui avait enseignée : « *Jésus, Marie, Joseph, faites que*

je meure en votre sainte compagnie ! » Ils nous ont rapporté que le dernier mot perceptible qui tomba de ses lèvres expirantes fut celui qui avait présidé à tout son règne : « *Pace !* » *La Paix !*

VII

Et en lisant ces particularités si émouvantes, il nous était impossible de ne pas comparer cette mort à celle d'un homme également célèbre de notre temps, mais dans le camp diamétralement opposé, ou, comme aurait dit S. Augustin, dans « *l'autre Cité* ». Nous voulons parler de Lénine, au sujet duquel Z. Lvovsky écrivait justement, dans la *Revue hebdomadaire* du 4 février 1939, un article poignant, intitulé : *Pour le quinzième anniversaire de sa mort : la fin tragique de Lénine*. Nous avions eu l'intention de faire une place dans la présente Causerie à cet article, quand nous parvint la nouvelle de la mort de Pie XI. Le rapprochement entre les deux morts se fit donc, en quelque sorte, malgré nous. Et nous ne résistons pas à la pensée de citer au moins ces quelques lignes de l'article indiqué :

« Quelle pitié ! Lui, le titan, le tribun dont la verve puissante avait déchaîné les foules le ci-devant maître omnipotent de la nouvelle Russie, lui qui bouleversa de fond en comble son pays et dont le nom, il n'y a pas longtemps, était sur toutes les lèvres, se voyait maintenant rivé à cette pièce, à ces murs, à ce sordide fauteuil, plus impuissant et plus inactif qu'un bébé dans son berceau. Misère ! misère !

« Toutefois, l'amélioration progressait... Et puis, soudain,... (tout, mais tout, dans sa vie, ne lui était-il pas arrivé soudainement ?), la catastrophe éclata au moment où l'on s'y attendait le moins. La veille, c'est-à-dire le soir du 21 janvier 1924, sa santé semblait très satisfaisante. Il riait, faisait des grimaces, taquinait sa femme, jouait avec son petit chat favori. Mais sur le coup de minuit, il se réveilla, se plaignant de douleurs aiguëes dans les yeux. Malgré une forte dose de soporifique, il ne réussit pas à se rendormir, les douleurs persistant. Il pria alors qu'on allumât toutes les lumières de sa chambre, ayant l'effroyable impression qu'il allait perdre la vue d'un instant à l'autre. Il fallut lui faire une piqûre d'une extrême violence pour lui procurer quelques heures de calme relatif. Le lendemain, vers onze heures à peu près, une nouvelle attaque le terrassa, la quatrième, la dernière, dont il ne put se relever. Il eut une fin atroce, l'agonie ayant duré plus de trois heures et demie. *Avant de mourir, il poussa des cris si terribles que, s'en faisant l'écho l'un après l'autre, tous les chiens du voisinage se mirent à hurler en un cauchemaresque concert.* La dernière température prise marqua 42°3 : le moribond brûlait littéralement. Il mourut à 6 h. 50 du soir, entouré de son épouse, de ses deux sœurs et de trois docteurs. »

Il avait 54 ans.

Quel parti un Lactance aurait tiré de cette fin terrifiante ! Nul doute qu'il ne lui eût accordé une place dans son *De morte persecutorum !* Nous songions à cela, en réfléchissant à la mort si paisible, si sereine de Pie XI, digne conclusion de sa magnifique existence. Et les mots de S. Jean nous revenaient à l'esprit : *Beati mortui qui in Domino moriuntur !* (Apoc., XIV, 13).

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Georges BOUCHARD. — **Guyton-Morveau, Chimiste et conventionnel (1737-1816).** — In-8 de 365 p., 25 f. — Paris, Perrin.

La très grande utilité des monographies, c'est de compléter et, sur beaucoup de points de détail, de rectifier la grande histoire. Mais il faut, pour que ce but soit atteint, un certain nombre de conditions : 1° que le travail soit solidement appuyé sur des pièces d'archives ou des sources de tout premier ordre, — 2° qu'il soit adroitement relié à l'Histoire générale dans le cadre de laquelle il se place, — 3° enfin qu'il réussisse à « percer », à se faire connaître, à s'imposer, à obliger en somme les historiens de profession à compter avec les résultats qu'il apporte.

La monographie très remarquable qui nous occupe ici remplit admirablement les deux premières conditions. Nous voudrions pouvoir parler assez haut pour qu'elle remplisse aussi la troisième. M. Bouchard fait, à ce sujet, quelques réflexions désabusées : « Lorsqu'on arrive, au cours d'une étude monographique, à contrôler la documentation directive qu'on avait recueillie dès l'abord dans les ouvrages généraux, les dictionnaires et les biographies, on est pris d'un certain découragement. A moins que, irrité contre des guides infidèles qui vous ont fait perdre un temps précieux à parcourir des voies sans issues, on n'imite dans leurs colères Achille, la mère Duchesne, ou le père Ubu. Puis les difficultés que l'on éprouve soi-même pour mener à son terme un travail limité, vous inclinent à l'indulgence... » (p. 266).

Il est sûr que le présent ouvrage est appelé à rectifier plus d'un détail de l'histoire de la chimie au XVIII^e siècle et aussi de l'histoire de la Révolution. Nous rendons hommage à la conscience, à l'impartialité, à l'immense information de cette vie de Guyton-Morveau, qui exigeait chez son auteur tant et de si diverses connaissances.

Le titre indique nettement les deux parties de l'ouvrage : Guyton-Morveau, chimiste, — puis conventionnel.

La première moitié du livre est consacrée aux recherches scientifiques du héros. Il naît à Dijon, le 4 janvier 1737. Tous les dictionnaires (y compris le *Larousse du XX^e siècle*, si bien informé d'ordinaire) disent qu'il fut nommé à 18 ans avocat général près le Parlement de Dijon. M. Bouchard prouve qu'il avait bel et bien 24 ans et tout près de 25 ans, quand son père lui acheta la charge d'avocat général. Il lui fallut une dispense du roi pour l'exercer, elle lui fut accordée ; le 9 décembre 1761, il prêtait serment le 8 janvier 1762, à 25 ans et 4 jours.

Mais ce ne fut pas en qualité d'homme de loi qu'il se rendit assez rapidement célèbre, mais bien comme chimiste. Son biographe, qui possède à un haut degré le sens des nuances, si important en histoire, s'attache à bien déterminer la part qui lui revient dans la création de la chimie nouvelle. Cette part est assez restreinte. Guyton faisait trop de choses et n'avait pas l'esprit assez profond pour arriver à des résultats bien extraordinaires. Il fut ce que nous appellerions un bon vulgarisateur. « Dans plusieurs notices de dictionnaires encyclopédiques, écrit M. Bouchard, et dans deux ou trois discours pour « rentrées solennelles », on a fait de Guyton « un savant de génie » et l' « un des fondateurs de la chimie moderne. » Les frontières qui séparent le génie, le talent, la valeur, le mérite, sont assez mal tracées. Nous ne voulons pas engager ici une querelle de mots, ni sortir du domaine des réalités objectives. Mais c'est un fait que la révolution d'où naquit la chimie moderne, est due à Lavoisier et à lui seul » (p. 162). Il y avait alors une théorie établie, celle du *phlogistique*, soutenue par Stahl. Lavoisier devait détruire cette doctrine ; Guyton mit 17 ans à donner raison à Lavoisier contre Sthal : ce qui